

TEMOIGNAGE

L'accès en douceur d'une petite commune rurale à la transition numérique grâce au GIP TerNum BFC

Témoignage de Christelle Orelli, maire-adjointe et Michèle Genoulaz, secrétaire de mairie
d'Anglure-sous-Dun en Saône-et-Loire

Nichée au pied de la montagne de Dun, Anglure-sous-Dun appartient à l'arrondissement de Charolles et au canton de Chauffailles. Cette commune rurale (classée en zone de montagne) fait partie de la Communauté de communes « Brionnais Sud Bourgogne ». Le conseil municipal (élu le 23 mai 2020) est constitué de 11 élus dont le Maire, Jean-Claude Vassan. La commune est limitrophe du département du Rhône. Le département de La Loire est aussi à proximité. Situé dans un cadre verdoyant, au sein du pays Charolais- Brionnais, Anglure-sous-Dun est une commune à vocation agricole, essentiellement tournée vers l'élevage bovin. On y compte, aussi, un artisan menuisier, une entreprise d'exploitation forestière, des chambres d'hôtes ainsi que le bar-restaurant communal, le "Relais des sapins" dont le fonctionnement et l'animation sont confiés à un gérant.



Depuis le début 2021 vous utilisez le i-parapheur. Pour quelles raisons avez-vous choisi cette solution ?

L'obligation faite aux communes de dématérialiser les flux comptables a été l'occasion, pour le maire, de confirmer l'orientation visant à inscrire notre mode fonctionnement dans des processus déjà fortement numérisés (chorus-pro, hélios, gestion des listes électorales, ...). L'offre proposée par Territoires numériques nous est apparue comme la plus complète et sans concurrence au plan budgétaire, les services de base étant disponibles sans contrepartie financière. L'utilisation du i-parapheur a été la première étape de notre parcours vers plus de dématérialisation

permettant une réduction des délais, de la consommation de papiers et limitant le nombre de courriers postaux. Cette solution intuitive répond totalement à nos attentes. Elle simplifie les liaisons internes, entre secrétariat de mairie et le maire qui peut signer les bordereaux de titres, de dépenses à distance et à tout moment. Nous avons apprécié que le GIP, au travers de son ambassadrice, nous aide au paramétrage de la solution, levant ainsi toutes les difficultés que nous rencontrions pour sa mise en œuvre ; le fait d'avoir un interlocuteur unique en matière de solutions numériques est un vrai plus pour notre commune car on sait qu'en cas de problème on peut compter sur le GIP pour apporter une réponse rapide (ce qui n'est pas toujours le cas avec les éditeurs de logiciels qui, de plus, peuvent être amenés à nous facturer l'assistance).

Depuis plus de 12 mois vous utilisez le service de télétransmission des actes S2low. Pouvez-vous nous parler de votre expérience ?

S2low est simple d'utilisation et plutôt intuitif, et n'a pas présenté de difficultés particulières. Une fois de plus, l'accompagnement du GIP TerNum est fortement appréciable.

Vous avez utilisé le nouveau générateur de sites web CmonSite pour créer votre site web actuel. Pouvez-vous nous relater votre expérience en 2-3 mots ?

Jean-Eric Jarillot, informaticien de métier et conseiller municipal en charge du numérique, s'est occupé de créer le site Internet de la commune au moyen du générateur de sites web CmonSite ; à noter que c'est un des premiers sites web à avoir été mis en place avec le nouveau générateur. L'élu se dit globalement satisfait, notamment de l'équipe qui anime les réunions du mardi lors desquelles les webmasters peuvent exprimer leurs difficultés. A noter aussi qu'un certain nombre de demandes d'évolutions sont prises en compte par le GIP ce qui est très gratifiant (exemple, celle concernant les galeries photos).

Quel type d'accompagnement avez-vous reçu du GIP pour tous les services TerNum BFC que vous utilisez actuellement ? Formation, assistance à distance, assistance sur site, documentations ?

Le Maire s'est formé, via un webinaire, à CmaCarte pour la défense incendie, une solution que nous sommes en train de déployer. Concernant eActes et la signature électronique Michèle Genoulaz, secrétaire de mairie, a assisté à une formation d'une demi-journée à Chalon-sur-Saône. La commune assiste également aux ComNum, bénéficiant ainsi, en particulier, d'une présentation de tous les services.

Quels sont les outils et services proposés par TerNum BFC que vous comptez utiliser prochainement ?

Outre CmaCarte il y a le RGPD que nous commençons à appréhender au travers de la trame de mise en œuvre proposée par le GIP. Nous suivons toutes les étapes mais nous aurions besoin de modèles aboutis sur lesquels nous appuyer pour produire notre propre modèle ; sans doute aurions-nous besoin de suivre une formation pour nous aider dans cette démarche.

Si vous deviez recommander les services TerNum BFC à une commune, que lui diriez-vous de votre expérience en quelques mots ?

Les formules sont très adaptées aux besoins des communes et notamment des plus petites comme Anglure-sous-Dun. Ce ne sont pas des outils qui ont été créés de façon très administrative, d'en haut, comme on a l'habitude d'en voir. Là on aurait presque l'impression que les outils ont été créés, de manière relativement simple, par des communes pour des communes. Il est très rassurant de savoir qu'on peut bénéficier d'un accompagnement, comme un fil tendu entre notre commune et l'ambassadrice. De ce fait on peut dire que la dématérialisation s'est passée de façon sereine, les quelques difficultés rencontrées trouvant des solutions très rapidement, les outils proposés étant par ailleurs très intuitifs.